



surendettetment - créanciers

Par **MONIQUINT**, le **26/08/2011** à **11:00**

Ayant déjà déposé 2 fois un dossier de surendettetment qui ont été refusé, je ne sais plus quoi faire.

En plus deux maisons de crédits devaient m'envoyer un réaménagement j'attends toujours, mais par contre ils me harcellent au téléphone à domicile mais également au travail et chez les voisins. A la maison d'accord mais ailleurs en ont-ils le droit.

Par **001**, le **06/09/2011** à **11:20**

bonjour,

pour pouvoir redéposer, il faut un élément nouveau (des efforts particuliers de remboursement) ; à défaut vous allez vous heurter au principe de l'autorité de la chose jugée vous pouvez en effet déposer plainte pour harcèlement et atteinte à la vie privée.